

# Le poisson

Autor(en): **Hyspa, V.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212597>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

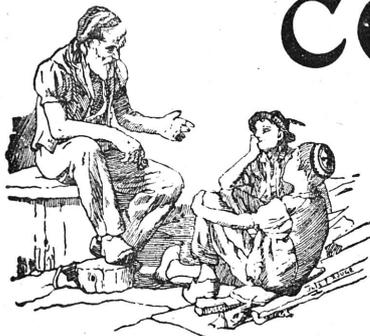
Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



**Sommaire** du N° du 16 décembre 1916 : Deux souvenirs de 1870. — Epilogue d'un horloger (communiqué par Pierre d'Antan). — Le poisson (Professeur V. Hyspa). — Conflit de bon voisinage. — Coura-Toupena (Marc à Louis). — La passe-éclair. — Le remède. — Le Conteur des dames. — Figaro-ci ! Figaro-là !

## DEUX SOUVENIRS DE 1870

DANS un supplément de la *Gazette*, daté du 28 août 1870 et que veut bien nous communiquer un de nos lecteurs, nous trouvons deux souvenirs de l'occupation des frontières, lors de la guerre franco-allemande. Les événements actuels leur donnent un regain d'actualité.

\*\*\*

Le premier est une pièce de vers patriotique, dédiée par le capitaine aumônier Sylvius Chavannes à l'état-major de la 2<sup>me</sup> division.

Voici ces strophes.

1870.

L'écho lointain d'une guerre terrible  
Jette l'alarme au sein de nos vallons.  
Ah ! faudrait-il que la Suisse paisible  
Vit l'étranger envahir nos cantons ?  
Plutôt mourir que subir cet outrage,  
Au champ d'honneur courons d'un cœur joyeux  
Pour protéger le pieux héritage  
Que par leur sang ont conquis nos aïeux.

Sur les sommets qui bordent la frontière  
Ou bien là-bas sur les rives du Rhin,  
En citoyens toujours prêts à la guerre  
Nous défendrons notre droit souverain.  
Nous garderons le sol de la Patrie,  
Pour le transmettre à nos petits enfants.  
Grâce à nos bras, notre chère Helvétie  
Libre et joyeuse, existera longtemps.

Sur un passé glorieux dans l'histoire,  
Nous sommes fiers de fonder tous nos droits,  
Nous vénérons la pieuse mémoire  
Des vieux héros et des temps d'autrefois.  
Mais nous savons qu'une tâche sacrée  
Pour l'avenir vient s'imposer à nous :  
La Liberté, par nos soins conservés,  
Doit être un jour le partage de tous !

Peuples rivaux, déchirés par la guerre,  
Ah ! laissez-nous vous parler de la paix.  
Assez de sang déjà souille la terre,  
Voulez-vous donc vous haïr à jamais ?  
Germaines et Francs apaisez vos querelles,  
Serrez la main de la fraternité !  
Sur nos rochers, aux neiges éternelles  
Nous vous gardons la sainte Liberté.  
Délémont, août 1870.

Ecrité dans les temps que nous vivons, la dernière strophe n'eût, sans doute, pas été la même, encore qu'on ne puisse qu'en louer la noble et généreuse inspiration.

\*\*\*

Le second de ces souvenirs de 1870 est une anecdote.

A la frontière, quatre soldats vaudois sont obligés, surpris par la nuit, de coucher à l'au-

berge. La maîtresse de la maison ne sait pas un mot de français et nos Vaudois, pas un mot d'allemand.

— Quatre lits, demandent les soldats, en faisant ce geste de sommeil qui consiste à appuyer la joue sur la paume de la main.

— Je ne comprends pas, fait en allemand, l'hôtesse.

— Qua... tre... lits !... répètent les soldats en scandant les syllabes et en montrant quatre doigts.

Même insuccès.

Enfin, impatienté de toujours répéter les mêmes paroles et la même mimique, sans réussir à se faire comprendre, l'un des soldats s'écrie :

— Vous êtes une fière bête !

— Ah ! vier bell !... So ! so !

**Temps perdu.** — Une dame fort pieuse se confessait à son pasteur du trop grand attachement qu'elle avait pour le jeu.

Le pasteur lui observa qu'elle devait en tout premier lieu considérer la perte de temps...

— Hélas ! oui, Monsieur le pasteur, interrompit la dame, on perd tant de temps à mêler les cartes.

**Voleur malgré lui.** — Deux voleurs sont surpris à dévaliser une villa dont les propriétaires sont absents.

Interrogé par le juge informateur, l'un des malfaiteurs proteste énergiquement d'être entré dans la maison et d'avoir pris quelque chose. Il s'est, dit-il, contenté de faire le guet, pendant que son camarade opérait.

— Cependant, observe le juge, on vous a vu emporter des morceaux de musique.

— Oui, c'est vrai, Monsieur le juge, cela, seulement ; mais j'y fus bien obligé : c'étaient tous des morceaux à quatre mains.

## Epitaphe d'un horloger.

Ci-gît

Pierre Pendulum, horloger,

Qui honora sa profession par ses talents.

Si l'intégrité fut le *grand ressort* de ses actions,La prudence en a été le *régulateur*.

Humain, généreux, sa bienfaisance ne s'arrêtait

Qu'après avoir soulagé l'infortune.

Les *mouvements* étaient si bien *réglés*Que jamais sa tête ne se *dérangea*,A moins qu'il ne fût contrarié, *démonté* par des

[gens

Qui n'avaient ni la *chaîne*, ni la *clef* de ses idées.

Il sut si bien disposer de son temps

Que les *heures* de sa vieCoulèrent dans un *cercle* continu

D'agrèments et de plaisirs.

Jusqu'à ce qu'une fatale *minule*Que rien ne put *retarder*Vint *avancer* le terme de son utile existence.

Il a quitté le séjour des humains

Avec l'espoir de *repasser* dans un autre monde,Après avoir été *nettoyé* et *réparé* par son auteur.

(Communiqué par PIERRE d'ANTAN)

**La mode.** — Un de nos peintres s'est mis en tête, il y a quelques années, de faire un tableau de chaque mode nouvelle. L'intention était intéressante.

Il n'a, hélas ? qu'une toile encore, et elle est toujours vierge. Chaque soir, sa femme lui fait effacer l'ébauche qu'il a commencée : « C'est déjà trop vieux ! », lui dit-elle.

## LE POISSON

Le poisson, à part quelques exceptions, est un animal aquatique. Cependant, sa conformation ne semble pas le désigner spécialement pour vivre dans l'eau ; disons-le bien haut pour que tout le monde l'entende : le poisson n'est pas bâti pour nager.

Privé de bras et de jambes, il lui est impossible de se gratter, et à plus forte raison, d'accomplir les gestes inhérents à l'exercice de la natation.

C'est clair et indéfinissable.

Mais de même qu'un ministre, quel qu'il soit, s'adapte toujours à sa fonction, quelle qu'elle soit, de même le poisson s'est adapté à son milieu. Avec une volonté de fer, avec cette sombre énergie qui puise ses forces dans le désespoir, le poisson, quand il s'est vu dans l'eau, s'est accroché à toutes ses branchies comme à une planche de salut ; dans ses branchies, il a fait entrer l'eau qui est ressortie par ses ouïes ; et devant de la sorte l'expérience bien connue du « Chariot hydraulique », le poisson est arrivé à se maintenir et à se mouvoir dans l'eau, et a évité en même temps de se noyer.

Quoi qu'il en soit, cet animal est totalement dépourvu d'élégance. Il a une tête en lame de rasoir, sans doute pour mieux fendre l'eau, mais, en revanche, il n'a pas de cou. Sa tête est enfoncée dans ses épaules ; quant au reste de son corps, il va toujours en diminuant et finit piteusement... en queue de poisson... si ce n'est qu'elles sont douces, pures et paisibles ; et je m'étonne de la mauvaise réputation que certains ichtyologistes ont faite à la morue et au maquereau : au maquereau dont Aristote, Plin et tant d'autres nous font l'éloge ; qu'Ovide a célébré dans ses vers ; au maquereau, enfin, qui a si généreusement donné son nom à une groseille !

Mais cette basse calomnie ne peut atteindre le maquereau, pas plus que la morue ; la morue, dont la chair est si estimée, la morue qui est, en quelque sorte, l'olivier de l'Océan Atlantique.

On ne connaît que trois espèces de poissons : les gros, les moyens et les petits.

Les gros et les moyens mangent les petits ; les gros ont tort. Seuls les moyens ont une excuse : la faim, vous le savez, justifie les moyens.

Le poisson en captivité est d'un commerce plus agréable que n'importe quel oiseau. D'a-

bord, il ne peut pas s'envoler, et puis... il ne chante pas. C'est le personnage muet par excellence, bien que la nature l'ait doté d'un œil de perdrix. Il est muet, parce qu'il ne peut pas parler dans l'eau, sous peine d'asphyxie. Personne ne peut parler dans l'eau.

En général et même en particulier, le poisson vit en toute saison, dans les lacs, dans les rivières, dans les étangs, dans les mers et dans les bœaux... La mer semble être leur résidence préférée...

A propos de la mer, on me pose depuis vingt ans la même question. C'est trop ! « Comment me demande-t-on, comment la mer où les fleuves se déversent continuellement, ne déborde-t-elle pas ? »

C'est très simple :

1. Le sable formant le fond de la mer absorbe une partie de cette eau ; 2. Il y a les éponges, et 3. les poissons.

Les poissons en boivent une énorme quantité ; ils en boivent d'autant plus que l'eau de la mer étant très salée, ils sont toujours altérés.

Professeur V. HYSPIA.

(Bulletin suisse de pêche et de pisciculture.)

**Accord parfait.** — M. et M<sup>me</sup> X sont en instance de divorce, pour cause d'incompatibilité d'humeur.

Appelés en conciliation devant le président du tribunal, ils sont à peine assis qu'ils prennent tous deux la parole.

— Monsieur le Président, c'est bien décidé ; je ne veux plus, je ne peux plus vivre avec mon mari.

— Monsieur le Président, c'est bien décidé ; je ne veux plus, je ne peux plus vivre avec ma femme.

Le magistrat, quelque peu interloqué :

— Bon, très bon... Mais alors de quoi vous plaiguez-vous ? Vous êtes parfaitement d'accord.

#### Conflit de bon voisinage.

Il fut un temps — on s'en souvient — où la question du « niveau du Léman », mettait périodiquement en conflit Vaudois et Genevois. Dès lors, on a redressé la mappemonde et la cause du conflit a cessé comme par enchantement. Vaudois et Genevois sont devenus les meilleurs amis du monde et, certes, ce n'est pas du luxe dans les circonstances présentes.

Donc, un jour, à Genève, au temps où le conflit était toujours latent, après une hausse extraordinaire des eaux du lac, qui avait causé des dégâts assez sérieux sur la rive vaudoise, un Vaudois et un Genevois se prirent de langue au sujet de la sempiternelle question du « niveau du Léman ».

— Je vous assure, mon cher, disait le Genevois, que nous n'avons aucun mauvais sentiment à l'égard de nos voisins du canton de Vaud.

— Alors, pourquoi diable nous inondez-vous toujours comme ça ? Pouvez-vous donc pas baisser votre tonnerre de barrage !

— Mais ce n'est pas le barrage qui est cause du mal, répliquait le Genevois. Tenez, vous voyez là-bas la *Pierre à Nilon* ? Eh ! bien, si nous pouvions nous en approcher, vous constateriez, d'après le limnimètre qu'y s'y trouve, que le niveau du lac est à la hauteur fixée par les conventions.

— Tout ça n'est pas clair. Etes-vous sûr que votre *Pierre à Nilon* touche bien le fond ?

**Au tribunal civil.** — *Un avocat* : Voici un document qui prouve que notre adversaire a reçu un pot de vin.

*Le président* : — Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'il soit versé aux débats.

#### COURA-TOUPENA

L'ÉTAI ON CRAPIN, ON CREBLLIA-FOUMÂRE et on coura-toupena mimerò ion. Se vo desé tot cein que lè dzein racontâvant de li, mè foudràï onna Bibllia pè grôcha que eliaque d'Osterwa, po l'écirre. Et pu vo lè crâirà pào-t'îre pas tote et lâi a rein que mè boullâi mè de ne pas mè craire. Vu voz'ein dere tràï, et pas iena dè pllie ; se voz'en voliâi mè, ma fâj.. !

\*\*\*

L'avâi on iadzo à la dzorna on sèyetau po fère lè fein. L'avâi faliu chautâ à pi djeint lè dhî z'hâore por cein que, à cein que desâi Coura-toupena, lo temps voliâve tsandzi. Quand lè qu'on sèye, et qu'on n'a rein remedzi du l'auga, on a fam qu'on diâbllio à midzo. La mère Coura-toupena n'avâi pas z'u lezi de fère dau bacon et tot lo diâbllio et son train. N'avâi couâi que doû z'âo à la coqua, ion po son hommo et ion po l'ovrà. Min de soupa, min de dzerdenâ-dzo, de salarda âo reparau : rein que clli z'âo et on bocon de pan. Coura-toupena, li-mîmo, quand lè que l'a vu clli boquet de pedance — sa fenna ètâi oncora bin mè coura-toupena que lhi — l'a fé ètat d'avâi pou fam et l'a laissi l'autro z'âo. Adan la fenna fâ dinse :

— Dzozet (l'ovrà l'avâi à nom Dzozet) tè faut l'escrima po croussi clliau doû zâo, on pào tot parâi pas lè retsaudâ.

Et Coura-toupena fasâi :

— Medze pi, Dzozet, medze pi, atsé z'ein doû, tant pis : se te chautera.

\*\*\*

Et Dzozet l'a medzi, mâ n'a pas chautâ.

On outro dzo, po lo soupâ âo bin po lo petit-goutâ — m'ein rappelo pas adràï bin — l'avâi dâi truffie boullâite. Vè Coura-toupena, quand on avâi dâi truffie boullâite, on medizve pas dau pan avoué. Tot parâi, clli dzo que vo dio, l'âi restâve on bocon de sèrè tot mousi, et l'a bo et bin betâ su la tràbllia. N'a-te pas faliu que Dzozet l'ein preingne on bocon avoué sè truffie ? Tant que cein a fé mau bin à Coura-toupena de vère medzi dûve z'affère ein on iadzo et dit dinse :

— Vouâite-vâi clli tsancro de tonnerre dau diâbllio de Dzozet se vô pas remouâ lo bon goût de sè truffie avoué dau sèrè !

\*\*\*

Vo sède prau, atant conselié que marchand de rebibe, que l'a fé pou teimps po ramassâ lè fein sti an. Coura-toupena l'avâi on càrro que, ma fâi, l'a ètâ sèyi pè la plliodze. Du cein n'a-te pas pllie quèize dzo doureint ! Quin fein ! Bon Dieu dau ciè, quin fein ! Cheintâi mau, qu'on diâbllio. Rein que l'oudeu l'arâi eimpouè-senâ ti lè coura-crau de la coumouna. Rein que d'acheintre clli fein, lè bolet pessivant de delâo : ein a que preitendant quimameint que l'avâi fé avortâ dâi vatse.

On deveindro de l'autra senanna, que l'avant lo Conset comunat, lo presideint Tor-lyu fâ dinse à Coura-toupena :

— Et ton fein, qu'ein a-to fé ?

— Mon fein, que repond stisse, ne valiâi rein po lè bite, ni po medzi, ni po èteindre, adan l'è menâ do martsî pè Lozena, iò lè parti quemet dau sucro.

Et lè municipau l'ant de :

— Cllia serpeint de Coura-toupena, l'è pe fin que lo renâ !

MARC A LOUIS.

**Invitation.** — M. et M<sup>me</sup> X projettent depuis longtemps de convier un dimanche à dîner deux de leurs parents habitant la banlieue. Il s'agit de rendre une politesse acceptée durant l'été.

L'autre dimanche, il pleuvait à torrents :

— Quel dommage, dit M. X à sa femme, que nous n'ayons pas eu l'idée d'inviter le cousin et la cousine à dîner aujourd'hui. La politesse était rendue et, par ce mauvais temps, sûrement, ils ne seraient pas venus.

**Certificat.** — Une dame, qui n'est pas connue pour sa célérité à payer ses notes, demande à sa couturière des renseignements sur une bonne qui a été au service de cette dernière.

— Cette fille est-elle honnête ?

— Tout ce que je puis vous dire, Madame, c'est que chaque fois que je l'ai envoyée chez vous avec une note de fournitures, elle est revenue les mains vides.

#### La passe-éclair.

C'était avant la guerre. Un Anglais, qui était arrivé trop tard pour assister à une fête de lutteurs dans l'Oberland, exprimait au directeur de l'hôtel où il était descendu son regret de n'avoir pu voir et féliciter le vainqueur du concours.

— Mais, Monsieur, dit l'hôtelier, le lutteur que vous désirez voir habite à demi-heure d'ici. Vous le trouverez sûrement chez lui.

L'Anglais fait seller un cheval et s'en va saluer le lutteur en question. Ce dernier était à la maison.

— Aoh ! c'est vous le fameuse lutteur.

— Oui, Monsieur, c'est moi qui ai gagné hier le premier prix.

— Aoh ! volez-vous lutter avec moâ ?

— Si cela vous fait plaisir ?...

L'Anglais saute à bas de son cheval, enlève son habit et se met en position. Ignorant la lutte suisse, il boxe fort et ferme, sans attendre de préliminaires. Si bien que le lutteur, qui n'a eu le temps de se garer, tombe sur son séant.

Mais il se relève bientôt, saisit brusquement son adversaire à la brassée et le lance de l'autre côté d'un mur haut de trois mètres.

Sans se déconcerter, l'Anglais, lorsqu'il s'est relevé, crie au lutteur.

— Aoh ! mossiè le lutteur, lancez aussi cheval à moâ, je vous prie.

**Une opinion arrêtée.** — Deux de nos députés se rencontrent dans les couloirs, au cours d'un débat très important. Ils échanent leurs sentiments sur l'objet en discussion.

— Mais, dis-moi, François, après tout, tu me parais rudement indécis.

— Indécis, moi ? Pas du tout. J'attends qu'une majorité se soit bien formée pour voter carrément avec elle.

#### Le remède.

Un jeune médecin soignait une demoiselle affectée de crises nerveuses très fréquentes et qui était insupportable à son entourage. Se croyant plus malade qu'elle ne l'était réellement, ce n'était, le jour durant, que longues et fatigantes jérémiades.

Un jour que le docteur était à bout de patience, il fait avec humeur à sa cliente.

— Savez-vous, Mademoiselle, ce qu'il vous faut faire ? Vous marier. Vous vivez trop isolée, cela ne contribue pas à rétablir votre santé. Je ne saurais vraiment vous donner meilleur conseil. J'ai l'honneur de vous saluer, Mademoiselle.

— Permettez, Monsieur le docteur, le conseil est bel et bon, mais... me marier !... et avec qui, s'il vous plaît ?... Que ne m'épousez-vous ?

— Mademoiselle, répliqua le docteur, d'un ton calme, les médecins prescrivent les remèdes, mais ils ne les prennent pas.

**En instance de divorce.** — Un président de tribunal s'efforce de réconcilier deux époux.

— Comment voulez-vous que je prononce le divorce contre vous ; vous ne vous êtes seulement jamais battus ?

Le mari, avec un soupir :

— Ce ne sont pourtant pas les occasions qui nous ont manqué !